

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE POUR L'ACQUISITION DE
CAMIONS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS POUR
L'ANNÉE 2002

<i>Description</i>	<i>Coût</i>
2 balais à succion vide puisard	540 000 \$
3 camions 10 roues	704 000 \$
5 camions 6 roues	242 500 \$
1 camion atelier avec grue	135 000 \$
1 camion écuireur d'égout	360 000 \$
4 camions épandeurs 10 roues	974 000 \$
1 camion mini-pompe	280 000 \$
1 camion pavage 10 roues	225 000 \$
2 camion plates-formes avec grue 6 roues	350 000 \$
2 camions pompes incendie	700 000 \$
1 camion ravitailleur pour carburant véhicules incendie 6 roues	125 000 \$
1 camion unité mobile aqueduc et égouts	100 000 \$
1 chargeuse sur roues	285 000 \$
4 pelles hydrauliques	925 000 \$
1 tracteur chenille	120 000 \$
Total	6 065 500 \$

Note : Les équipements requis au fonctionnement et à l'utilisation du véhicule sont inclus dans les coûts (caisses fourgons, bennes, boîtes, épandeurs, toits de caisse, harnais, grattes, ailes, équipements électroniques, systèmes de contrôle, grues, plates-formes, échelles, pompes, etc.)

Annexe préparée le 13 juin 2002

Serge Côté
Directeur du Service de gestion des
équipements motorisés